Image not found or type unknown

Refacturation taxe fonciere

Par **sebastien barbier**, le **04/07/2018** à **09:29**

j'ai racheté il y a un peu plus d'un an un bâtiment dans lequel il y a 2 fonds de commerce.

Dans les baux il n'est pas stipulé la refacturation de la taxe foncière.

Nous avons effectué des travaux pour une meilleure visibilité et accessibilité des commerces en contrepartie de cette refacturation de la taxe foncière.

Nous avons établi un avenant au bail mais aujourd'hui un des locataire met en avant qu'il ne figure aucune disposition Express concernant la charge du paiement de la taxe foncière sur le bail principal.

Quelles sont mes possibilités afin de facturer la taxe foncière ainsi que la taxe des ordures ménagères qui incombent à mes locataires?

merci de votre réponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés